

L'Adresse—M. Broadbent

J'ai quelque chose de très important à dire au chef de l'opposition, qui intéressera tous les Canadiens. Si les conservateurs comptent livrer une concurrence internationale en fait de coûts de main-d'œuvre, surtout en ce qui concerne les pays du tiers monde, qu'ils le disent. S'ils veulent que les travailleurs canadiens soient payés \$1 l'heure, qu'ils le disent. S'ils entendent revenir au niveau de vie des années 1920, ils ne devront surtout pas le cacher aux Canadiens. Quant à mon parti, il ne veut absolument pas en entendre parler. Il y a diverses façons d'envisager la productivité, de comprendre la question et d'évaluer.

Je voudrais parler de l'assurance-maladie. Le premier ministre s'est porté aussi passionnément que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) à la défense du régime d'assurance-maladie. Il a laissé entendre que les libéraux avaient plus ou moins été les chefs de file dans ce domaine, qu'ils étaient à l'origine de son implantation au Canada. Je voudrais que le premier ministre remonte aux années 1960. En Saskatchewan, le parti libéral, sous la direction d'un certain Thatcher, s'est associé au parti conservateur de cette province pour empêcher à tout prix l'assurance-maladie de s'installer au Canada.

Le premier ministre adore discuter avec les conservateurs, car ces derniers peuvent lui permettre de paraître progressiste. Il a prétendu que les Canadiens qui seraient malades feraient bien de se méfier si les conservateurs prennent le pouvoir. Il est malheureux qu'il ne soit pas allé en Saskatchewan dans les années 60 pour dire au parti libéral de la province qu'il devait changer sa position, car les malades de la Saskatchewan avaient besoin de l'assurance-maladie. Il aurait alors livré une lutte progressiste. Le premier ministre a dit «touché». Il a prétendu confidentiellement qu'il était du bon côté dans les années 60. Il a simplement fallu à son parti un peu de temps pour rattraper le terrain perdu.

Nous avons entendu le chef de l'opposition parler de la nécessité d'accroître le financement du régime. Mon parti croit, pour sa part, que le gouvernement fédéral doit modifier les ententes relatives au financement conclues entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux en ce qui a trait à l'assurance-maladie et à l'enseignement postsecondaire. Nous disons cela sans parti pris.

Il y a autre chose que je voudrais dire sans parti pris. Les hommes politiques ne devraient pas hésiter à dire ce genre de choses de temps à autre. Notre parti n'aura aucune objection à ce que l'on augmente l'impôt fédéral que doivent payer les Canadiens, si c'est pour permettre le maintien de l'universalité du régime d'assurance-maladie. Je suis persuadé que la majorité des Canadiens seront d'accord là-dessus.

Je ne partage pas l'opinion de l'ancien premier ministre, M. Pearson. Il a déjà déclaré qu'un parti d'opposition dans un régime parlementaire n'avait pas à présenter de programme. Je ne me pose pas en défenseur de M. Pearson. Je suis tout à fait en désaccord avec cette affirmation d'alors. Je tiens à dire au chef de l'opposition, surtout en ces temps périlleux sur le plan international et extrêmement difficiles sur le plan national, qu'un parti d'opposition au Canada a l'obligation, à l'instar du gouvernement, de faire connaître clairement ses positions sur les questions de l'heure.

Le chef de l'opposition dit aux Canadiens qu'il est prêt à assurer aux provinces suffisamment de fonds pour financer l'assurance-maladie. Nous sommes d'accord avec lui. En fait, c'est ce que nous disons et je souhaiterais que le gouvernement en fasse autant. Il serait bon que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ait l'honnêteté de reconnaître que les sommes présentées dans le discours du trône comme des largesses du gouvernement fédéral auraient été versées de toute façon, qu'il y ait eu ou non un discours du trône. A la fin de mon intervention, je voudrais que le chef de l'opposition nous dise qu'une fois premier ministre il s'assurera que les Canadiens, et notamment les Albertains et les habitants des provinces les plus pauvres, n'auront pas à faire face à la surfacturation et au ticket modérateur.

• (1520)

[Français]

Et je voudrais aussi discuter du projet de loi S-31. Le chef de l'Opposition officielle (M. Mulroney) a dit dans son discours cet après-midi que, comme chef de l'Opposition officielle, il est contre le projet de loi S-31. Je suis très content de cette position, c'est excellent, c'est juste. Malheureusement c'est nous, néo-démocrates, ici à la Chambre des communes, qui avons pris cette position avant les progressistes conservateurs. En même temps, je voudrais souligner un point assez important. Si je me souviens correctement, le chef de l'Opposition officielle a dit hors de la Chambre qu'il est d'accord sur le principe du projet de loi S-31. Mais il n'est pas content de ce projet de loi parce qu'il a été présenté par un gouvernement libéral. C'est drôle cela! Il voudrait peut-être suggérer que si le gouvernement était progressiste conservateur, s'il était premier ministre, il voudrait présenter un projet de loi comme le projet de loi S-31. Mais dans un contexte comme celui-là, on aurait un projet de loi progressiste conservateur, pas un projet de loi libéral. Mais pour nous, dans mon parti, nous sommes, je le répète, contre l'idée. Nous sommes contre un tel projet de loi, qu'il soit libéral ou progressiste conservateur, cela ne fait rien, nous sommes contre.

Et je voudrais, je le répète encore une fois, écouter le chef de l'Opposition officielle expliquer cette différence entre le principe du projet de loi S-31 et un projet de loi S-31 présenté par les libéraux.

[Traduction]

Voilà tout ce que j'ai à dire pour l'instant, monsieur le Président, sur la position adoptée par l'Opposition officielle et par le chef du parti conservateur. Je voudrais maintenant aborder le sujet en discussion, qui est le discours du trône.

Dans la plupart des démocraties, je pense, c'est devenu un truisme de dire que pour atteindre des buts politiques, l'essentiel est de faire voir uniquement les intérêts immédiats de la population. J'ajouterai que ce truisme n'est valable que lorsque les buts sont tout à fait triviaux. Mais les objectifs énoncés au discours du trône, si on le lit bien, ne sont pas du tout triviaux. Ils sortent du cadre habituel des discussions et des débats politiques.